

nahmefällen; auch das Ueberwintern weisser Bachstelzen ist wohl selten genug bei uns, und Feldlerchen habe ich sowenig wie Stare in solchen Mengen im Dezember und Januar vorgefunden z. B. im Maintal, wie im oberitalienischen Portenau.

Nach den Beobachtungen im März möchte ich zugleich annehmen, dass manche dieser Vögel des italienischen Winters Standvögel sind — obwohl man bei solchen Behauptungen nicht vorsichtig genug sein kann. Von Feldlerchen möchte ich das nicht behaupten und nicht von dem Trupp der 15 Haubenerchen; aber dass die gleiche Amsel, das gleiche Schwarzkehlchen und Rotkehlchen, der gleiche Zaunkönig und der einzelne Goldammer immer an der gleichen Stelle anzutreffen sind vom Dezember bis März, das möchte man doch wohl als bezeichnend für einen Standvogel ansprechen.

Meine Beobachtungen am Noncellofluss und in seinen Nachbargebieten weisen zu viel zeitliche Lücken auf, als dass ich wagen dürfte, sie ebenfalls als Beweise dieser Anschauung hinzustellen. (Fortsetzung folgt.)



### Vogelschutz.

*Protection des oiseaux.*



### Canards et pisciculture.

Par le Dr. L. Pittet, Fribourg.

(Suite et fin.)

Mais ce qui nous étonne, c'est que les canards de Rohr aient stoïquement refusé de s'attaquer aux amorces, dont cependant plusieurs étaient en très mauvais état et que l'exiguité des lieux mettait à leur merci. Nous avons toujours admis que les petits poissons ne constituent pas la nourriture ordinaire de ces oiseaux, mais que ceux-ci ne les dédaignaient pas dès que des circonstances anormales leur permettaient de s'en emparer. Du reste, il arrive fréquemment que des canards sauvages se prennent à l'hameçon, amorcé d'un petit poisson. Nous avons eu nous-même, au cours de notre activité cynégétique du siècle passé, l'occasion d'observer des vols de canards qui fréquentaient les mares brusquement desséchées du lac de Neuchâtel, où, une certaine année au mois de septembre, des dizaines de milliers de tout petits poissons avaient péri. Le gésier de plusieurs de nos victimes en était rempli et leur chair sentait fortement le poisson crevé. Aussi, c'est sans regret que ce gibier trop parfumé était promptement expédié au marchand de comestibles. Mais cette mauvaise odeur de la chair du canard est un fait anormal et plutôt exceptionnel, d'où nous avons le droit de conclure que les petits poissons ne constituent pas sa nourriture habituelle. Tant pis pour les beaux cols verts! car si leur chair était toujours immangeable, ils perdraient leur valeur marchande et de ce fait . . . une grande partie de leur soi-disant nocivité! Combien de fois avons-nous vu des pisciculteurs et des garde-pêche accuser quelques malheureux canards de détruire le dernier

alevin d'un ruisseau, simplement afin d'obtenir l'autorisation de les massacrer pour les échanger ensuite contre des écus sonnants. A la même époque, personne ne daignait s'intéresser aux hordes de harles qui dévoraient journallement dans la Glâne des kilos de jeunes ombres. Pourquoi? Parce que le harle est immangeable. Dans certains cantons, des ruisseaux contaminés, où la truite était rare, où, en tout cas, tout repeuplement naturel était exclu, s'affirmaient relativement très cher, simplement pour obtenir le droit de chasser pendant presque toute l'année les canards qui venaient le visiter. Ailleurs, la chasse de ce volatile était tolérée jusqu'au mois de mars.

Enfin des abus de cette nature avaient, il y a quelques années, pris une telle proportion que le Département fédéral de l'Intérieur décida de faire une enquête; et afin de supprimer d'emblée tout soupçon d'impartialité, on chargea de cette tâche un pêcheur, feu le professeur HEUSCHER ancien membre du Comité central et vice-président de la S. S. P. P. Son rapport fut absolument concluant et coïncide, du reste, exactement avec le résultat des expériences de RÖHRIG et d'ECKSTEIN. (Voir *Schw. Fischerei Zeitung*, no. 5 et 6, 1909.) Les canards sauvages ne causent pas à la pêche de dommages, ou du moins si dommages il y a, ceux-ci sont insignifiants (*sic*, voir Rapport du Département fédéral de l'Intérieur, Chasse 1909). Une circulaire fut adressée à tous les cantons pour leur rappeler que le canard ne devait pas être traité comme un oiseau nuisible auquel on peut appliquer l'art. 4 de la loi fédérale sur la chasse, mais comme un oiseau gibier qui ne peut être chassé qu'au moyen d'armes à feu seulement du 1<sup>er</sup> au 15 décembre et sur les grands lacs du 1<sup>er</sup> septembre au 31 mars.

Mais revenons aux canards domestiques. Il nous semble qu'il y a lieu d'établir à leur sujet certaines distinctions. Nous comprenons volontiers qu'un fermier de pêche qui paie une grosse location, qui soigne son lot de pêche avec amour et est fier des résultats obtenus ne voit pas de bon oeil une horde de barboteurs troubler l'eau, répandre partout leurs ordures et accaparer une bonne partie de la nourriture destinée aux truites. Mais il arrive souvent que l'activité souillante et dévorante de ces oiseaux de basse-cour est confinée dans les villages, où les petits cours d'eau sont ordinairement pollués à tel point que la truite ne peut y séjourner et son repeuplement naturel est rendu impossible. Dans ce cas, nos palmipèdes rendent en ces lieux malodorants le même service que dans les étangs de clarification de Strasbourg ou de Munich, où on les élève par milliers. Ils diminuent le degré de pollution en absorbant des quantités de matières organiques putrescibles et profitent encore de l'exubérance de vie saprophyte pour l'avantage de l'éleveur et des gourmets.

D'autre part, il est dûment établi que les intestins de nombreux oiseaux aquatiques hébergent des vers parasites. Ceux-ci produisent continuellement d'énormes quantités d'oeufs qui tombent à l'eau avec la fiente de leurs hôtes. Là, ces oeufs se déve-

loppent rapidement en un premier état larvaire appelé « oncosphère ». Avalés par certains poissons ils perforent leur intestin et s'établissent dans la cavité péritonéale où, au bout de quelques semaines, ils acquièrent un volume tel que la paroi abdominale distendue finit par crever. Le poisson meurt de péritonite et la larve, qui a ordinairement 15 à 20 cm. de longueur, nage à la surface de l'eau jusqu'à ce qu'elle soit avalée par un palmipède ou une mouette. Dans l'intestin de l'oiseau, le ver atteint rapidement l'état adulte et commence à produire journellement des oeufs minuscules par centaines de mille. De cette façon, le cycle est clos.

Un ver de ce genre (*Ligula*) est particulièrement fréquent dans les brêmes et les bordelaises du lac de Seedorf (Fribourg). A notre avis, cette fréquence inusitée de ce parasite est due au fait que l'ancien propriétaire du domaine entretenait une basse-cour, remplie de canards domestiques, au bord de la nappe d'eau. Quoique cette basse-cour et ses hôtes aient disparu depuis tantôt vingt ans, l'infection des brêmes et des bordelaises a subsisté. Il est probable que les quelques petits grèbes et poules d'eau qui chaque année nichent à Seedorf et les rares canards sauvages et mouettes de passage ont suffi pour conserver et propager l'espèce *Ligula*. Nous croyons que la suppression absolue des oiseaux aquatiques pendant quelques mois débarrasserait les poissons blancs du lac de Seedorf de leur désagréable parasite. Quant aux truites, nous n'avons jamais pu constater qu'elles fussent atteintes de cette maladie.

#### **Graubündnerische Reservation bei Rothenbrunnen (Domleschg).**

Dank den Bemühungen unseres Mitgliedes Hr. CONRADIN SCHMIDT und der Unterstützung der bündnerischen Naturschutzkommission, der Herren Präs. COAZ-VASALLI und Dr. A. NADIG, ist es trotz gegnerischen Schritten gelungen bei Rothenbrunnen eine ca. 40 ha grosse Reservation zu schaffen, d. h. durch die Kantonsregierung bewilligen zu lassen. Die Wahl des Platzes ist eine recht günstige. Die Sandbänke des Rheines, das dichte Sanddoringestrüpp der beidseitigen Ufer, sowie ein warmer Quellbach mit einem grösseren Sumpf beherbergen im Sommer und Winter Wasser- und Sumpfvögel. Ein Teil des Gebietes liegt auf eigenem Grund und Boden unseres Mitgliedes Hrn. C. SCHMIDT, dessen Haus sich auch im Reservat befindet. Für eine aufmerksame Hut ist also gesorgt. Wir freuen uns des schönen Erfolges und beglückwünschen den Initianten und die Förderer zu demselben.



**Hermelin und Krähe.** Ein Hermelin war auf der Jagd nach Mäusen, die sich vor dem gierigen Räuber alle aus ihren Gängen flüchteten. Eine Krähenschar machte sich dies zu Nutzen und nahm dem Mäusejäger innert kurzer Zeit 16 oder 17 Nager ab. Ein ander Mal verschaffte sich ein Hermelin nach kurzem Absuchen des Geländes innert wenigen Sekunden durch äusserst flinkes und kräftiges Scharren Zugang zu einem Gang von Feldmäusen. Kaum war er eingedrungen, piff etwa 30 Meter davon entfernt eine Maus aus ihrem Loch heraus. Unter schwergengeladenen Bergschuhen hauchte sie ihr Leben aus. Ich legte sie neben das Loch, wo das Wiesel eingeschlüpft war und nach einigen Minuten holte es auch den Mäusebraten richtig dort ab. G. Gloor, Erlenbach (Bern).